



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA CORRÈZE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES
TERRITOIRES DE LA CORRÈZE

COPIE

ELABORATION DES PLANS DE PREVENTION DU RISQUE NATUREL
D'INONDATION (PPRI) DES COMMUNES CONCERNÉES PAR LE
BASSIN DE LA DORDOGNE, SES AFFLUENTS ET SOUS-AFFLUENTS,
D'ARGENTAT A LIOURDRES

Carte du zonage réglementaire pour la crue de référence (de type 1960)
des cours d'eau la Sagne - La Souvignie

Commune de Forgès

Echelle: 1/5 000

Vu pour être annexé
à notre arrêté en date de
ce jour:

TULLE, le 30 OCT. 2013
Le Préfet

Septembre 2013

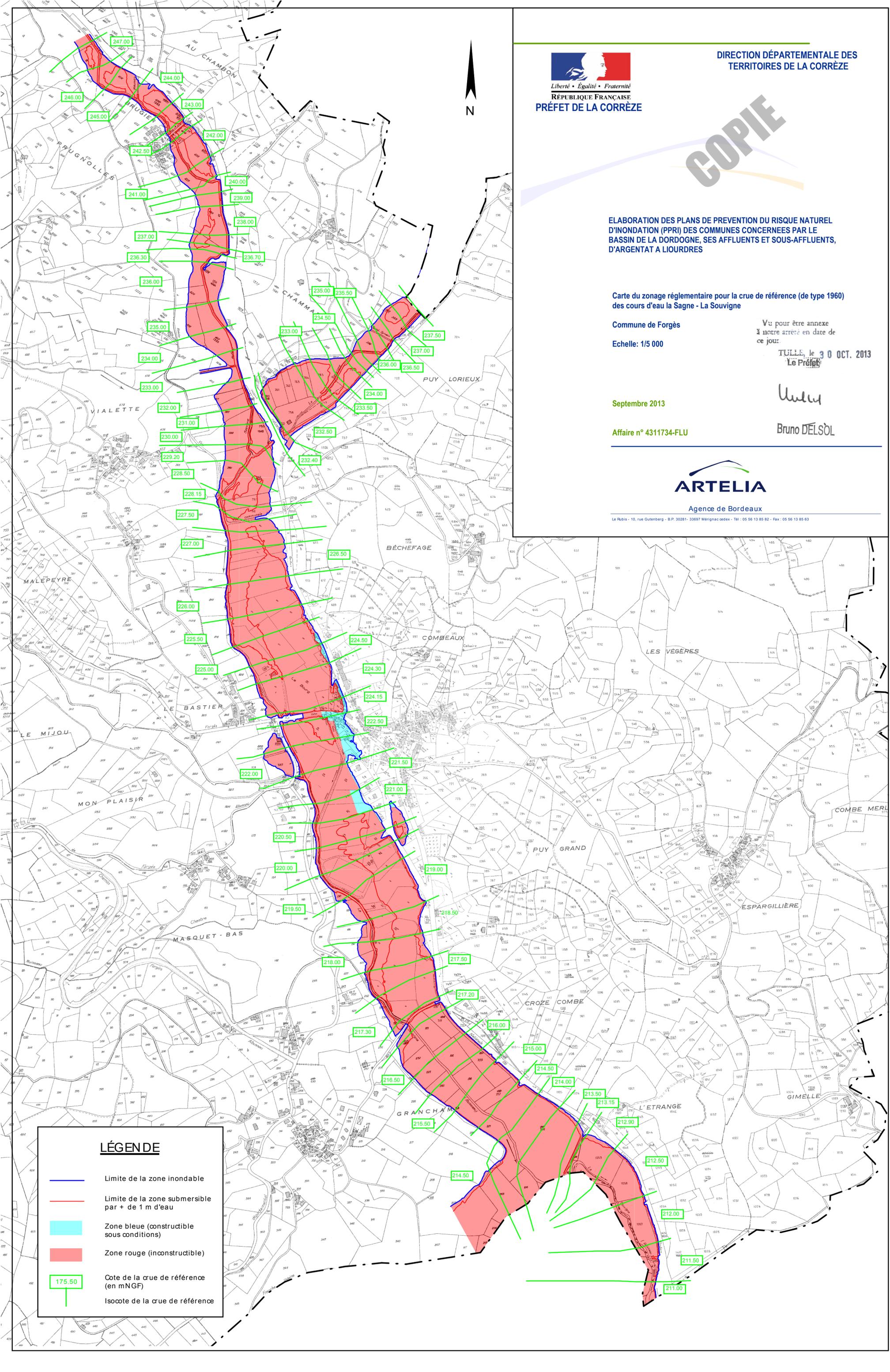
Affaire n° 4311734-FLU

Ulluy
Bruno DELSOL

ARTELIA

Agence de Bordeaux

Le Rubis - 10, rue Gutenberg - B.P. 30281 - 33897 Mérignac cedex - Tél : 05 56 13 85 82 - Fax : 05 56 13 85 83



LÉGENDE

-  Limite de la zone inondable
-  Limite de la zone submersible par + de 1 m d'eau
-  Zone bleue (constructible sous conditions)
-  Zone rouge (inconstructible)
-  Cote de la crue de référence (en mNGF)
-  Isocote de la crue de référence